

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le 22 mai 2019 à 18h00, en la salle des plénières, 417 rue de la Cour à Waterloo, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Robert Auclair Sylvain Hamel André Rainville
Normand Morin Pierre Brien

Louise Côté assiste virtuellement à la séance via Face Time.

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

Mot de Bienvenue

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil ainsi qu'aux citoyens présents dans la salle.

Le greffier dépose le rapport de réception de l'avis de convocation.

19.05.18

Ouverture de la séance extraordinaire du 22 mai 2019

Son honneur le Maire déclare la séance ouverte à 18h10, après avoir constaté le quorum.

19.05.19

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mai 2019

Il est proposé par monsieur André Rainville et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour comme suit :
À moins d'avis contraire, monsieur le Maire n'a pas voté.

Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 22 mai 2019.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mai 2019.
3. **Finance et administration.**
 - 3.1 Tournoi de golf – Entraide Jeunesse François Godbout.
 - 3.2 Adoption des prévisions budgétaires de l'OMH – 2019.
4. **Service du greffe.**
 - 4.1 Autorisation de signature – Protocole d'entente - PRIMEAU.
5. **Ressources humaines.**
 - 5.1 Nomination maire-suppléant – André Rainville.
6. **Aménagement et urbanisme.**
 - 6.1 ABROGÉ.
7. Questions du public dans la salle.
8. Levée de la séance extraordinaire du 22 mai 2019.

Adopté

19.05.20

Finance et administration

19.05.20.1

Tournoi de golf – Entraide Jeunesse François Godbout.

ATTENDU QUE La Ville de Waterloo a reçu une invitation au tournoi de golf d'Entraide Jeunesse François Godbout ;

ATTENDU QUE La Ville souhaite y déléguer des représentants;

ATTENDU QUE Le Maire recommande l'achat d'un forfait « quatuor » et de 7 billets pour le souper.

En conséquence,
il est proposé par madame Louise Côté
et résolu unanimement :

Que le Conseil municipal autorise l'inscription de 4 joueurs au Tournoi de golf d'Entraide Jeunesse François Godbout et l'achat de 7 billets pour le souper le tout au montant de 1 060 \$.

Adopté

19.05.20.2

Approbation des prévisions budgétaires 2019 pour l'OMHW.

ATTENDU QUE Le directeur général a reçu du regroupement des Offices municipaux d'habitation, les prévisions budgétaires pour l'année 2019;

ATTENDU QUE La Ville de Waterloo contribue annuellement à un montant de 10% du déficit d'opération desdites prévisions budgétaires pour les OMH sur son territoire.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Sylvain Hamel
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2019 de l'Office Municipal d'Habitation de Waterloo, pour l'ensemble de son complexe immobilier comme suit :

Déficit à répartir : (1 003 581 \$)

Contribution de la Ville 10% : 100 358 \$

Adopté

19.05.21

Service du greffe

19.05.21.1

Autorisation de signature - PRIMEAU.

ATTENDU QUE La Ville de Waterloo a contracté un emprunt pour la réfection de la rue Eastern et une partie de la rue St-Joseph;

ATTENDU QUE Le Ministère des affaires municipales et de l'habitation offre un programme de subventions pour certains travaux d'infrastructures, dont le renouvellement de conduites, et que la Ville a déposé une demande de subsides auprès de ce Ministère;

ATTENDU QUE La Ville a reçu la confirmation du montant maximal admissible d'une subvention pour les travaux projetés et que cette subvention doit faire l'objet d'une entente entre les parties.

En conséquence,
il est proposé par monsieur André Rainville
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal autorise le Maire, Jean-Marie Lachapelle à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau.

Adopté

19.05.22

Ressources humaines

19.05.22.1

Nomination d'un maire-suppléant pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} juin 2019 jusqu'au 30 novembre 2019 et remplaçant du maire à la MRC.

Il est proposé par monsieur Robert Auclair
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal nomme monsieur André Rainville maire-suppléant pour une période de 6 mois, soit du 1^{er} juin 2019 jusqu'au 30 novembre 2019.

Monsieur Rainville est également mandaté pour remplacer monsieur le Maire à la table de la MRC de la Haute-Yamaska en l'absence de celui-ci.

Adopté

19.05.24

Questions du public dans la salle

Aucune question.

19.05.26

Levée de l'assemblée

La séance extraordinaire du 22 mai 2019 est levée à 18h19

Maire

Greffier